Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026033-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Election des adjoints

DEL-2026-033

Numéro de la délibération : DEL-2026-033

Nomenclature ACTES : Fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 29 mars 2026

Date de convocation du conseil : 24 mars 2026

Date d'affichage de la convocation : 24 mars 2026

Début de la séance du conseil : 10h30

Présidente de séance : Mme Soizic PERRAULT

Secrétaire de séance : M. Alexandre DESHAYES

Etaient présents : M. BERNON Roger, Mme BOLLÉ-JÉSUS Jacqueline, Mme BRESSON Sabine, M.BUSSON Jean-Jacques, M. DESHAYES Alexandre, M. GUILLOUZO Thomas, Mme HÉMON Laurence, Mme JEGADO Caroline, M. JOUANNO-ROBERT Iban, M. JOUBAUD Philippe, Mme LE DOUX Carole, M. LE GUERNIC Paul, Mme LE MOING Alicia, Mme LE MOUËL Marie Christine, Mme LE NY Alexandra, M. LE POETVIN Philippe, Mme LE PONNER Alexia, M. LE TADIC Bertrand, Mme LE TUTOUR Océane, Mme LEBEL Julie, Mme LHOSTE Amélie, M. MAGUET Frédéric, Mme MASSARD Lydie, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme PERRAULT Soizic, Mme PLUNIAN Bérengère, Mme POILEUX Aude, Mme RÉGNIER Armelle, Mme STEPHAN Albane, M. TARTARY Marcel, M. TELLIER Laurent

Etaient représentés : M. EHRHARDT Philippe par M. JOUBAUD Philippe, M. QUÉRO Sébastien par M. BERNON Roger

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026033-DE

Election des adjoints

Rapport de Monsieur ou Madame Le Maire

En application des articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Le conseil municipal élit au 1er tour de scrutin, conformément au procès-verbal joint en annexe, la liste des adjoints suivants :

1er adjoint : M. JOUBAUD Philippe
2ème adjointe : Mme JEGADO Caroline
3ème adjoint : M. BERNON Roger
4ème adjointe : Mme LEBEL Julie
5ème adjoint : M. DESHAYES Alexandre
6ème adjointe : Mme STEPHAN Albane
7ème adjoint : M. MAGUET Frédéric
8ème adjointe : Mme REGNIER Armelle

La délibération est adoptée par 27 votes pour et 6 bulletins blancs

Fait à Pontivy, le 29 mars 2026

LA MAIRE
Soizic PERRAULT

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Alexandre DESHAYES

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :